

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 juin 2022 n° 084-22 C

RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association handisport des Jeunes Chamois pour l'organisation de son événement au parc des expositions

• date de convocation le 27 mai 2022 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi deux juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 46

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux Christian Gogny Arith Cécile Trahand Barberaz Danièle Goddard Barby Christophe Pierreton

Martine Lambert - Alain Thieffenat Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier -

Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin -

Walter Sartori - Alexandra Turnar

Cognin Corinne Charles - Franck Morat - Emilio Pla Diaz Curienne

Eric Delhommeau

Doucy-en-Bauges Marie Perrier

Ecole

Jacob-Bellecombette Bruno Stellian Pierre Duperier Jarsy La Compôte Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz La Motte-Servolex

Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda La Ravoire

La Thuile **Dominique Pommat**

Le Châtelard Le Nover Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Jean-Maurice Venturini Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse Alain Saurel Saint-Baldoph Christophe Richel Saint-Cassin Jocelyne Gougou

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey Christian Berthomier Jean-Marc Léoutre Saint-Jeoire-Prieuré Saint-Sulpice Jacques Henriot Daniel Rochaix Sonnaz Thoiry Thierry Tournier

Vérel-Pragondran

Vimines Corine Wolff conseiller excusé représenté par un suppléant : 1 Marcel Ferrari

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 20

de Luc Berthoud à Philippe Gamen - de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Daniel Bouchet à Claire Plateaux de Vincent Boulnois à Éric Delhommeau - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Jean-Pierre Casazza à Alain Caraco - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dyen à Jean-Maurice Venturini - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier de Hervé Ferroud-Plattet à Marie Perrier - de James Hallay à Grégory Basin - de Laïla Karoui à Alexandra Turnar - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Aurélie Le Meur à Martin Noblecourt - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Josette Rémy à Alexandre Gennaro - de Farid Rezzak à Jean-Benoît Cerino - de Serge Tichkiewitch à Philippe Gamen

conseillers excusés : 16

Anne-Marie Barouti - Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Claudine Bonilla - Frédéric Bret - Pierre Brun - Michel Camoz - Isabelle Dunod -Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Sabrina Haerinck - Max Joly - Luc Meunier - Gaëtan Pauchet - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex 04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - D@GrandChambery - cmag-agglo.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,
 à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 02 juin 2022

délibération n° 084-22 C

objet RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association handisport des Jeunes Chamois pour l'organisation de son événement au parc des expositions

Alexandre Gennaro, vice-président chargé des grands équipements et des relations avec les clubs sportifs, indique que Grand Chambéry entend apporter un soutien financier à des évènements se tenant au parc évènementiel du Phare, contribuant à la vitalité sportive de l'agglomération.

L'association handisport des Jeunes Chamois va organiser une tentative de record du monde de la plus longue distance en joëlette en 24 heures qui se déroulera les 25 et 26 juin 2022 sur le site du parc évènementiel du Phare.

Cet événement, mis en œuvre autour de Julien Grandjean, sportif handisport bien connu sur le territoire et parrainé par le Chambéry Savoie Mont-Blanc Handball et Guillaume Gille (sélectionneur de l'équipe de France de handball), vise à montrer toutes les synergies possibles entre activité sportive et handisport.

Grand Chambéry souhaite participer aux frais inhérents à la location du site, dont le coût global est de 7 700 € dont 5 000 € pour la location et les fluides.

Il est ainsi proposé le versement par Grand Chambéry d'une subvention au titre de l'animation des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, d'un montant de 1 500 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu l'avis de la commission grands équipements du 11 mai 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde le versement d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association handisport des Jeunes Chamois pour l'événement qui se déroulera au parc évènementiel du Phare les 25 et 26 juin 2022.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 084-22 C

Objet de l'acte : RS - Approbation du versement d'une subvention à l'association

handisport des Jeunes Chamois pour l'organisation de son

événement au parc des expositions

Thème Préfecture: 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 -

Aux associations

Date de l'acte: 13 juin 2022

Annexe(s):

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220613-lmc1H27460H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27460H1

Date de transmission en Préfecture : 14 juin 2022

Date de réception en Préfecture : 14 juin 2022

Publication: mardi 14 juin 2022